



Présidence : Serbie

1066^e SÉANCE PLÉNIÈRE DU CONSEIL

1. Date : Jeudi 3 septembre 2015

Ouverture : 10 h 05
Suspension : 12 h 55
Reprise : 15 h 15
Clôture : 17 h 50

2. Président : Ambassadeur V. Žugić

Avant d'aborder l'ordre du jour, le Président a, au nom du Conseil permanent, souhaité la bienvenue au nouveau Représentant permanent de la Slovaquie auprès de l'OSCE, S. E. l'Ambassadeur Andrej Benedejčič, à la nouvelle Représentante permanente du Portugal auprès de l'OSCE, S. E. l'Ambassadrice Maria da Graca Mira Gomes, au nouveau Représentant permanent de la Fédération de Russie auprès de l'OSCE, S. E. l'Ambassadeur Alexander Lukashevich, et à la nouvelle Représentante permanente de l'Estonie auprès de l'OSCE, S. E. l'Ambassadrice Eve-Küllli Kala.

3. Sujets examinés – Déclarations – Décisions/documents adoptés :

Point 1 de l'ordre du jour : **RAPPORT DU CHEF DE LA MISSION DE L'OSCE AU KOSOVO**

Président, Chef de la Mission de l'OSCE au Kosovo (PC.FR/29/15 OSCE+), Luxembourg-Union européenne (l'Albanie, l'ex-République yougoslave de Macédoine, l'Islande et le Monténégro, pays candidats ; la Bosnie-Herzégovine, pays du processus de stabilisation et d'association et pays candidat potentiel ; ainsi que l'Ukraine, souscrivent à cette déclaration) (PC.DEL/1127/15/Rev.1), États-Unis d'Amérique (PC.DEL/1120/15), Turquie (PC.DEL/1158/15 OSCE+), Suisse (PC.DEL/1143/15 OSCE+), Fédération de Russie (PC.DEL/1123/15 OSCE+), Norvège, Albanie (PC.DEL/1142/15), Serbie

Point 2 de l'ordre du jour : PRÉSENTATION, PAR LE SECRÉTAIRE GÉNÉRAL, DU RAPPORT ANNUEL D'ÉVALUATION DE LA MISE EN ŒUVRE DU PLAN D'ACTION DE L'OSCE 2004 POUR LA PROMOTION DE L'ÉGALITÉ ENTRE LES SEXES

Président, Secrétaire général, Luxembourg-Union européenne (l'Albanie, l'ex-République yougoslave de Macédoine, l'Islande et le Monténégro, pays candidats ; la Bosnie-Herzégovine, pays du processus de stabilisation et d'association et pays candidat potentiel ; le Liechtenstein, pays de l'Association européenne de libre-échange, membre de l'Espace économique européen ; ainsi qu'Andorre, la Moldavie, Saint-Marin et l'Ukraine, souscrivent à cette déclaration) (PC.DEL/1121/15), États-Unis d'Amérique (PC.DEL/1122/15), Fédération de Russie, Turquie, Suisse (PC.DEL/1144/15 OSCE+), Norvège, Islande (PC.DEL/1139/15 OSCE+), Azerbaïdjan (PC.DEL/1146/15 OSCE+), Géorgie (PC.DEL/1166/15 OSCE+)

Point 3 de l'ordre du jour : AFFAIRES COURANTES

Président

- a) *Agression en cours contre l'Ukraine et violations persistantes des principes et engagements de l'OSCE par la Fédération de Russie* : Ukraine (PC.DEL/1159/15 OSCE+), Luxembourg-Union européenne (l'Albanie, l'ex-République yougoslave de Macédoine, l'Islande et le Monténégro, pays candidats ; la Bosnie-Herzégovine, pays du processus de stabilisation et d'association et pays candidat potentiel ; le Liechtenstein et la Norvège, pays de l'Association européenne de libre-échange, membres de l'Espace économique européen ; ainsi que la Géorgie, la Moldavie, Saint-Marin et l'Ukraine, souscrivent à cette déclaration) (PC.DEL/1128/15), Suisse (PC.DEL/1145/15 OSCE+), Turquie (PC.DEL/1154/15 OSCE+), États-Unis d'Amérique (PC.DEL/1125/15), Canada (PC.DEL/1163/15 OSCE+), Norvège
- b) *Situation en Ukraine et nécessité d'appliquer les accords de Minsk* : Fédération de Russie (PC.DEL/1135/15), Ukraine, États-Unis d'Amérique (PC.DEL/1141/15), Luxembourg-Union européenne
- c) *Enlèvement et détention illégale de citoyens ukrainiens par la Fédération de Russie* : Ukraine (PC.DEL/1157/15 OSCE+), Luxembourg-Union européenne (l'Albanie, l'ex-République yougoslave de Macédoine, l'Islande et le Monténégro, pays candidats ; la Bosnie-Herzégovine, pays du processus de stabilisation et d'association et pays candidat potentiel ; la Norvège, pays de l'Association européenne de libre-échange, membre de l'Espace économique européen ; ainsi que la Géorgie, la Moldavie, Saint-Marin et l'Ukraine, souscrivent à cette déclaration) (PC.DEL/1129/15), États-Unis d'Amérique (PC.DEL/1126/15), Canada (PC.DEL/1162/15 OSCE+), Suisse (PC.DEL/1150/15 OSCE+), Fédération de Russie (PC.DEL/1137/15)

- d) *Soixante-dixième anniversaire de la fin de la Seconde Guerre mondiale* : Fédération de Russie (PC.DEL/1136/15), Luxembourg-Union européenne, Ukraine (PC.DEL/1165/15 OSCE+)
- e) *Condamnation du policier estonien E. Kohver* : Luxembourg-Union européenne (l'Albanie, l'ex-République yougoslave de Macédoine, l'Islande et le Monténégro, pays candidats ; la Bosnie-Herzégovine, pays du processus de stabilisation et d'association et pays candidat potentiel ; ainsi que la Géorgie, la Moldavie et l'Ukraine, souscrivent à cette déclaration) (PC.DEL/1132/15), États-Unis d'Amérique (PC.DEL/1124/15), Canada (PC.DEL/1164/15 OSCE+), Norvège, Fédération de Russie (PC.DEL/1151/15)
- f) *Libération de prisonniers politiques en Biélorussie* : Luxembourg-Union européenne (l'Albanie, l'ex-République yougoslave de Macédoine, l'Islande et le Monténégro, pays candidats ; la Bosnie-Herzégovine, pays du processus de stabilisation et d'association et pays candidat potentiel ; ainsi que le Liechtenstein et la Norvège, pays de l'Association européenne de libre-échange, membres de l'Espace économique européen, souscrivent à cette déclaration) (PC.DEL/1130/15), États-Unis d'Amérique (PC.DEL/1153/15), Suisse (PC.DEL/1149/15 OSCE+)
- g) *Condamnation de M^{me} K. Ismayilova* : Luxembourg-Union européenne (l'Albanie, l'ex-République yougoslave de Macédoine, l'Islande et le Monténégro, pays candidats, souscrivent à cette déclaration) (PC.DEL/1131/15), États-Unis d'Amérique (PC.DEL/1133/15) (PC.DEL/1160/15), Canada (PC.DEL/1161/15 OSCE+), Suisse (PC.DEL/1147/15 OSCE+), Norvège, Azerbaïdjan (PC.DEL/1148/15 OSCE+)
- h) *Expulsion de défenseurs des droits de l'homme lettons de Lituanie* : Fédération de Russie (PC.DEL/1152/15), Lituanie
- i) *Crise migratoire dans l'espace de l'OSCE* : Biélorussie (PC.DEL/1140/15 OSCE+), Président
- j) *Peine de mort aux États-Unis d'Amérique* : Norvège (également au nom de l'Islande, du Liechtenstein et de la Suisse), États-Unis d'Amérique (PC.DEL/1138/15)

Point 4 de l'ordre du jour : **RAPPORT SUR LES ACTIVITÉS DU PRÉSIDENT
EN EXERCICE**

- a) *Conférence de la Présidence de l'OSCE intitulée « Travailler avec la jeunesse pour la protéger contre la radicalisation » tenue à Belgrade les 3 et 4 septembre 2015* : Président
- b) *Conférence de la Présidence de l'OSCE intitulée « Enseignements tirés de la Seconde Guerre mondiale : souvenirs et politiques publiques » prévue à Belgrade le 8 septembre 2015* : Président

Point 5 de l'ordre du jour : RAPPORT DU SECRÉTAIRE GÉNÉRAL

- a) *Annonce de la distribution d'un rapport écrit du Secrétaire général (SEC.GAL/158/15 OSCE+)* : Directeur du Centre de prévention des conflits
- b) *Visite du Secrétaire général au Kirghizistan les 26 et 27 août 2015* : Directeur du Centre de prévention des conflits (SEC.GAL/158/15 OSCE+)
- c) *Développements récents liés à l'utilisation de véhicules aériens non armés par la Mission spéciale d'observation de l'OSCE en Ukraine* : Directeur du Centre de prévention des conflits (SEC.GAL/158/15 OSCE+)

Point 6 de l'ordre du jour : QUESTIONS DIVERSES

- a) *Élections législatives prévues en Turquie le 1^{er} novembre 2015* : Turquie (PC.DEL/1155/15 OSCE+)
- b) *Efforts de réforme visant à renforcer la démocratie, l'état de droit et la bonne gouvernance en Ukraine* : Ukraine (PC.DEL/1156/15 OSCE+), Luxembourg-Union européenne (PC.DEL/1134/15), États-Unis d'Amérique, Fédération de Russie
- c) *Sommet sur les Balkans occidentaux tenu à Vienne le 27 août 2015* : Autriche, Monténégro
- d) *Élections législatives prévues au Portugal le 4 octobre 2015* : Portugal (annexe)
- e) *Conférence méditerranéenne de l'OSCE 2015 sur la sécurité commune dans la région méditerranéenne – défis et possibilités, prévue en Jordanie les 20 et 21 octobre 2015 (PC.DEL/1119/15 OSCE+)* : Allemagne
- f) *Élections législatives prévues en Grèce le 20 septembre 2015* : Grèce
- g) *Référendum prévu en Bulgarie le 25 octobre 2015* : Bulgarie
- h) *Questions d'organisation relatives à une manifestation sportive prévue le 12 septembre 2015* : Président

4. Prochaine séance :

Jeudi 10 septembre 2015 à 10 heures, Neuer Saal



Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe
Conseil permanent

PC.JOUR/1066
3 September 2015
Annex

FRENCH
Original: ENGLISH

1066^e séance plénière
Journal n° 1066 du CP, point 6 d) de l'ordre du jour

DÉCLARATION DE LA DÉLÉGATION DU PORTUGAL

Monsieur le Président,

Je souhaite informer le Conseil permanent que des élections législatives se tiendront au Portugal le 4 octobre 2015.

Conformément aux engagements auxquels il a souscrit dans le cadre de l'Organisation, le Portugal a invité le Bureau des institutions démocratiques et des droits de l'homme de l'OSCE, l'Assemblée parlementaire de l'OSCE et les États participants de l'OSCE qui le souhaitent à observer le processus des élections.

Une note verbale à ce sujet a été distribuée le 27 juillet 2015.

Je vous prie de bien vouloir annexer la présente déclaration au journal de cette séance.

Merci, Monsieur le Président.